

F
Z-13
(1,63)

22-23

Geschichte und Geographie

Anweisungen und Programme. Geschichts-
unterricht in der Sekundarstufe I.

Anweisungen vom 7. Mai 1963

Georg-Eckert-Institut BS78



1 177 729 X

Enseignement de l'histoire dans les établissements du second degré

Instructions du 7 mai 1963

(Enseignement, bureau E2)

Les programmes entrés en vigueur à partir de 1957 ont été généralement bien accueillis par les professeurs chargés de l'enseignement de l'histoire dans les établissements du second degré ; si nous sommes amenés à les reconsidérer aujourd'hui, ce n'est pas qu'on mette en doute leur intérêt et leur valeur intrinsèque. Mais la réforme générale de l'enseignement qui est en voie de réalisation est un fait ; il est par conséquent indispensable que les programmes d'histoire soient refondus pour tenir compte des nouvelles structures. Il n'est pas question de réduire l'importance de l'enseignement historique, de méconnaître sa valeur de culture ni son rôle dans le développement des qualités intellectuelles de nos élèves. Bien au contraire, il faut que le professeur d'histoire puisse contribuer efficacement à la formation et à l'orientation des élèves dans le cadre de la nouvelle organisation de l'enseignement.

Il paraît souhaitable que, jusqu'à l'heure de l'orientation définitive, les élèves reçoivent un enseignement historique uniforme et que, par la suite, les programmes se diversifient en fonction de la durée, de la nature et des caractères de l'enseignement propre aux différentes options (enseignement long, enseignement technique, enseignement court). D'autre part, il convient de respecter à la fois le principe de la continuité historique et le souci d'initier les élèves à l'histoire des civilisations. Enfin, il faut que le niveau corresponde aux aptitudes des élèves suivant leur âge et leur degré de développement intellectuel. Aussi bien, la nouvelle refonte des programmes ne saurait-elle être considérée comme un retour pur et simple à la situation d'avant 1957.

Les principes qui viennent d'être énoncés conduisent à la répartition suivante : de la sixième à la troisième un enseignement continu de l'histoire ira de la Préhistoire au dix-neuvième siècle. Certes, cette étude sera moins approfondie qu'en appliquant les programmes de 1957, mais les élèves y apprendront le sens de la continuité historique, les cadres chronologiques fondamentaux, les faits essentiels et les grands courants de civilisation replacés avec précision dans le temps et dans l'espace.

Dans le second cycle, l'enseignement classique, moderne et technique, long ou court, prenant leur physionomie particulière, les programmes seront différenciés.

Dans l'enseignement long, on se consacrera à l'étude de l'histoire contemporaine et à celle des grandes questions intéressant l'histoire générale des civilisations.

En effet il paraît indispensable de reprendre avec plus de précision l'histoire suivie des XIX^e et XX^e siècles pour comprendre le monde d'aujourd'hui. D'autre part l'âge des élèves, leur maturité plus grande, leurs aptitudes accrues à tirer parti des documents permettront de revenir avec profit sur les aspects les plus caractéristiques des civilisations antiques, médiévales et modernes pour saisir à la fois leur originalité et leur rôle dans la formation des civilisations contemporaines.

Ainsi en reprenant les aspects et les moments les plus importants de l'histoire des civilisations à l'âge où les élèves sont susceptibles d'en tirer le meilleur profit, on approfondira ce qu'une étude plus sommaire de l'histoire aura pu laisser dans la pénombre au cours des classes du premier cycle. Cette nouvelle répartition permettra de respecter l'esprit de la réforme sans rien sacrifier de l'efficacité de l'enseignement historique.

Programmes d'enseignement du cycle d'observation

Arrêté du 7 mai 1963

(Enseignement, bureau E2)

(Vu D n° 59-57 du 6-1-1959 ; D. n° 60-561 du 13-6-1960 ; A. 2-6-1960.)

ARTICLE PREMIER. — Les programmes d'enseignement des classes du cycle d'observation sont fixés conformément au tableau annexé au présent arrêté.

ART. 2. — Le directeur général de l'Organisation et des programmes scolaires est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont les dispositions entreront en vigueur à compter de la rentrée scolaire 1963 en ce qui concerne les classes de sixième et de la rentrée scolaire 1964 en ce qui concerne les classes de cinquième.

Histoire

CLASSE DE SIXIÈME

Orient et Grèce

Premier semestre :

a) Définition et utilité de l'histoire

Notions générales de chronologie. Les générations, les siècles ; les ères, les grandes périodes.
Préhistoire et histoire.

b) Notions sommaires sur les transformations et progrès de l'humanité au cours des temps préhistoriques.

c) Les grandes civilisations de l'Orient méditerranéen (replacées dans leur cadre chronologique et géographique).

- la civilisation des Egyptiens ;
- la civilisation des Mésopotamiens ;
- la civilisation des Hébreux ;
- la civilisation des peuples de la mer (Crétois et Phéniciens) ;
- la civilisation des Perses

Ce que nous devons à ces civilisations.

Deuxième semestre :

d) La Grèce :

1° Géographie de la Grèce ancienne et chronologie de l'histoire grecque ;

2° La Grèce archaïque, d'après les poèmes homériques et les fouilles ;

3° La Grèce du VII^e au V^e siècle : les cités grecques (exemple : Sparte et Athènes) ; la religion grecque ; les guerres médiques ;

4° La Grèce aux V^e et IV^e siècles : l'apogée de la civilisation grecque ; la décadence politique de la Grèce ;

5° La conquête macédonienne, l'empire d'Alexandre ; la civilisation hellénistique ;

6° Ce que nous devons à la Grèce ancienne.

CLASSE DE CINQUIÈME

Rome et le Moyen Age jusqu'en 1328

Premier semestre :

a) Rome :

- 1° L'Italie primitive et les débuts de Rome (depuis sa naissance jusqu'à la fin de la royauté) ;
- 2° La conquête et l'organisation de l'Italie par Rome (VI^e au III^e siècle) : le gouvernement, la société et la religion au III^e siècle ;
- 3° La conquête des pays méditerranéens et de la Gaule (III^e au I^{er} siècle) , ses conséquences sociales, matérielles, morales et politiques .
- 4° Les crises de la République : les Gracques, Marius et Sylla, César, Octave ;
- 5° Auguste et la fondation de l'Empire ;
- 6° L'Empire au I^{er} siècle ;
- 7° L'Empire aux II^e et III^e siècles ;
- 8° La civilisation romaine sous le Haut-Empire ;
- 9° Les débuts du christianisme ;
- 10° Le Bas-Empire et sa civilisation ;
- 11° Les Barbares et la fin de l'Empire ;
- 12° Ce que nous devons à Rome.

Deuxième semestre :

b) Le Moyen Age jusqu'en 1328 :

- 1° Les Francs en Gaule ; Clovis et la royauté mérovingienne ;
- 2° L'Empire et la civilisation de Byzance ;
- 3° L'Empire et la civilisation arabes ;
- 4° L'Empire carolingien et la civilisation carolingienne ;
- 5° La décomposition de l'Empire carolingien ;
- 6° L'Europe occidentale à l'avènement des Capétiens ;
- 7° Le système féodal, la société féodale, l'Eglise dans le monde féodal ;
- 8° Les grands conflits du monde féodal : les Croisades ; les Papes et les empereurs ;
- 9° La France et l'Angleterre du XI^e au XIV^e siècle, la monarchie capétienne, la monarchie anglaise, les rapports entre les deux pays ;
- 10° L'évolution de la civilisation médiévale. La vie économique ; organisation et condition du travail. L'essor des villes et le mouvement communal. Les universités L'art roman et l'art gothique.

Programmes d'histoire pour les classes de 4^e et 3^e

Arrêté du 7 mai 1963

(Enseignement, bureau E2)

(Vu D. n° 59-57 du 6-1-1959 ; A. 3-5-1957 ; A. 19-7-1957 ;
(Arrêtés 23-6-1962))

ARTICLE PREMIER. — Les programmes d'histoire pour les classes de 4^e et 3^e sont fixés conformément aux dispositions de l'annexe ci-jointe.

ART. 2. — Le directeur général de l'Organisation et des programmes scolaires est chargé de l'exécution du présent arrêté dont les dispositions entreront en vigueur à compter de la rentrée scolaire 1965 en ce qui concerne les classes de 4^e et de la rentrée scolaire 1966 en ce qui concerne les classes de 3^e.

ANNEXE

Histoire

CLASSE DE QUATRIÈME

La fin du Moyen Age et l'époque moderne

a) Du xiv^e siècle à 1610 :

- 1^o Les Valois et la guerre de Cent ans ;
- 2^o Les progrès de la monarchie française à la fin de la guerre de Cent ans et sous Louis XI ;
- 3^o Les transformations de l'Europe (Saint-Empire, Italie, Espagne, Angleterre) aux xiv^e et xv^e siècles. Les grands courants économiques et les marchés. Les aspects nouveaux de la civilisation ;
- 4^o L'Eglise aux xiv^e et xv^e siècles ;
- 5^o L'héritage du Moyen Age ;
- 6^o Inventions et découvertes des xv-xv^e siècles ; l'expansion coloniale ;
- 7^o La France sous François I^{er} et Henri II : gouvernement ; vie économique ; lutte contre la Maison d'Autriche ;
- 8^o La Renaissance ;
- 9^o La réforme protestante et la réforme catholique ;
- 10^o L'Espagne du « Siècle d'or » ; l'Angleterre d'Elisabeth ;
- 11^o Le règne d'Henri IV.

b) Le xvi^e siècle et le début du xvii^e siècle (jusqu'en 1715).

- 1^o L'organisation de l'autorité royale en France : Louis XIII, Richelieu, Mazarin ;
- 2^o L'établissement de la prépondérance française en Europe : la guerre de Trente ans, les traités de Westphalie et des Pyrénées ;
- 3^o L'Angleterre au xvi^e siècle ;
- 4^o Les Provinces-Unies au xvi^e siècle ;
- 5^o La France sous Louis XIV et la monarchie absolue ; le gouvernement ; les classes sociales ; la vie quotidienne ; la politique économique ; Colbert (les manufactures, les grandes compagnies de commerce ; les colonies) ; les affaires religieuses ; la France à la mort de Louis XIV ;
- 6^o Le mouvement intellectuel en Europe au xvi^e siècle ; les lettres ; les arts ; les sciences.

CLASSE DE TROISIEME

de 1715 à 1870

a) Le XVIII^e siècle (depuis 1715) :

1° La France sous Louis XV : le déclin de l'absolutisme ; les transformations sociales et économiques ; les conditions de vie des classes sociales ; les idées philosophiques et politiques ;

2° Les transformations de l'Europe au XVIII^e siècle : progrès techniques et naissance de la grande industrie en Angleterre ; l'avènement de la Prusse et de la Russie comme puissances européennes ; le déclin de la Suède et de la Pologne ; le développement des puissances maritimes et coloniales (Pays-bas et Angleterre) depuis le XVI^e siècle ; rivalité maritime et coloniale franco-anglaise ;

3° La formation des Etats-Unis d'Amérique ;

4° Le déclin de l'Ancien Régime : le despotisme éclairé, les tentatives de réforme, notamment en France (Louis XVI, Turgot, Necker) ;

5° Le rayonnement intellectuel et artistique de la France, les sciences, les lettres, les arts au XVIII^e siècle ;

6° L'Europe à la veille de la Révolution française.

b) La Révolution et l'Empire (1789-1815) :

1° Causes profondes et origines immédiates de la Révolution française. Les cahiers de doléances ;

2° Les Etats Généraux et l'Assemblée Constituante ;

3° L'Assemblée Législative : histoire intérieure et extérieure ;

4° La Convention : histoire intérieure et extérieure ;

5° Le Directoire : histoire intérieure et extérieure ;

6° Le bilan, actif et passif, de la Révolution française ;

7° Le Consulat : histoire intérieure et grandes lignes de la politique extérieure ;

8° Le Premier Empire : histoire intérieure et politique extérieure ;

9° L'organisation de l'Europe nouvelle en 1814-1815 : le Congrès de Vienne et les systèmes d'alliances.

c) De 1815 à 1870 :

1° La France de 1815 à 1870 : l'évolution politique ; les progrès scientifiques et techniques ; les transformations économiques et sociales ; le mouvement intellectuel ;

2° L'Europe de 1815 à 1870 : les révolutions de 1848, l'unité italienne ; l'unité allemande ; l'évolution politique économique et sociale de l'Angleterre, de l'Autriche et de la Russie ; la question d'Orient ;

3° L'Amérique de 1815 à 1870 : l'émancipation de l'Amérique latine, l'évolution des Etats-Unis (depuis leurs origines).

B.O. n° 23 (6-6-63)

